

Archives (fiche nationale)

RNCP34429 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	325
Formacode(s)	46385
Code(s) ROME	K1602, K1601
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2024

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040**UNIVERSITE D'ANGERS · SIRET : 19490970100303****UNIVERSITE PARIS-SACLAY · SIRET : 13002602400054**<https://www.universite-paris-saclay.fr/>**UNIVERSITE PSL · SIRET : 13002614900018**<https://psl.eu/>**UNIVERSITE DE PARIS VIII.PARIS VINCENNES · SIRET : 19931827000014****UNIVERSITE LYON 3 JEAN MOULIN · SIRET : 19692437700282**

Partenaires habilités

3 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 3 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ECOLE NATIONALE DES CHARTES	19753478700043	Former et organiser l'évaluation
ECOLE NORMALE SUPERIEURE	19753459700012	Former et organiser l'évaluation
UNIVERSITE VERSAILLES ST QUENTIN YVELINE	19781944400013	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le master est un diplôme national de l'enseignement supérieur conférant à son titulaire le grade universitaire de master. Il confère les mêmes droits à tous ses titulaires, quel que soit l'établissement qui l'a délivré.

Le master atteste l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences majoritairement adossées à la recherche dans un champ disciplinaire ou pluridisciplinaire. Le master prépare à la poursuite d'études en doctorat comme à l'insertion professionnelle immédiate après son obtention et est organisé pour favoriser la formation tout au long de la vie.

Les parcours de formation en master tiennent compte de la diversité et des spécificités des publics accueillis en formation initiale et en formation continue.

ACTIVITÉS VISÉES

- Gestion, conservation et communication de l'ensemble des documents et des données produits par des organismes ou des personnes

- Organisation de la chaîne archivistique selon les normes et la réglementation en vigueur
- Élaboration des outils de traitement des archives dès leur création
- Définition et mise en place d'un plan de conservation, restauration et sécurisation des documents
- Communication de documents et de données aux différents publics intéressés en respect de la réglementation en vigueur
- Valorisation des archives, notamment à travers la participation à l'organisation d'expositions
- Pérennisation à moyen et long terme des données
- Définition et mise en place de systèmes d'archivage électronique
- Développement d'actions de sensibilisation et de formation aux bonnes pratiques
- Diffusion des archives et données sur Internet et mis en œuvre des licences spécifiques
- Mise en œuvre de politiques de conservation préventive et curative

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Appréhender le cadre institutionnel et juridique régissant les métiers des archives
- Réaliser une veille documentaire permanente
- Comprendre les documents anciens grâce à des compétences paléographiques et linguistiques
- Négocier des partenariats
- Appréhender les politiques culturelles et de modernisation de l'action publique
- Assurer le pilotage et la mise en œuvre de la politique d'archivage
- Mettre en œuvre les principes essentiels de l'archivistique et les modèles conceptuels dans l'évaluation, la collecte, le traitement, y compris dans le domaine numérique
- Evaluer les documents et données et participer à leur sélection, établir des délais de prescription, d'utilisation et de communication
- Identifier et gérer les documents stratégiques et d'activité
- Identifier les solutions appropriées en numérisation, océrisation, gestion électronique de documents et archivage électronique et entrepôt de données
- Assurer l'archivage à long terme des ressources physiques et électroniques
- Mettre en œuvre les règles et normes de conservation préventive et curative
- Concevoir et utiliser les classifications, thesaurus et listes d'autorité
- Préparer et animer des formations
- Organiser le dispositif d'accueil des publics et le dispositif de diffusion
- Respecter les principes éthiques, de déontologie et de responsabilité environnementale
- Evaluer les coûts d'un projet de gestion documentaire
- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion)

pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif

- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

Blocs de compétences

RNCP34429BC01 — Usages avancés et spécialisés des outils numériques

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP34429BC02 — Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés

LISTE DE COMPÉTENCES

- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP34429BC03 — Communication spécialisée pour le transfert de connaissances

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP34429BC04 — Appui à la transformation en contexte professionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe

- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- R : Arts, spectacles et activités récréatives
- N : Activités de services administratifs et de soutien

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Attaché de conservation du patrimoine
- Assistant de conservation du patrimoine
- Chargé d'études documentaires
- Archiviste
- Archiviste-documentaliste
- Archiviste consultant
- Attaché de conservation des archives
- Records manager
- Chargé.e d'archives
- Responsable d'archives
- E-Archiviste
- Encadrant.e archives
- Expert archiviste
- Manager archiviste
- Ingénieur de recherche spécialisé dans la gestion des données scientifiques

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale, Non-durabilité de l'emploi
Salaire médian (mensuel)	2 100 €
Familles professionnelles (FAP)	U0X91 — Cadres et techniciens de la documentation · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	911
Jugés difficiles à recruter	31 %
Emplois saisonniers	43 %
Familles professionnelles (FAP)	U0X91 — Cadres et techniciens de la documentation

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Leur composition comprend :

- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation
- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements
- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

COMPOSITION DU JURY — VAE

Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 271 €
Selon la branche	7 600 € – 8 942 €
Prise en charge	Branches concernées
8 271 €	Valeur par défaut · 211 branches
8 942 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
7 600 €	CPNE Banque

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/08/2024
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP39459

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34429/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	6
Parcours menés à terme	9
Taux d'achèvement	150 %
Période	07/2022 – 10/2024

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	10
Montant total engagé	39 371 €

Coût moyen par dossier	3 937 €
Durée moyenne	807 h
Période	09/2020 – 10/2023
Reste à charge titulaire	48 %
France compétences	43 %
France Travail	9 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.